

La charge de l'élève : horaire hebdomadaire, devoirs quotidiens, fatigue scolaire

Autor(en): **Zweiacker, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **66/1975 (1975)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-116366>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La charge de l'élève

Horaire hebdomadaire, devoirs quotidiens, fatigue scolaire

Le point sur des notions subjectives

L'élève est chargé, fatigué, rendu nerveux par le système scolaire, affirme-t-on, souvent à l'emporte-pièce. Les assertions de ce genre ne sont, cependant, jamais vraiment étayées. Et comment pourrait-on le faire? La fatigue étant une sensation inconstante et passagère, qui est appréciée selon les optiques personnelles de chacun, selon l'humeur...

Enumérons d'abord les trois sources de fatigue pour l'enfant:

1. L'École.
2. La famille ou le milieu.
3. L'état de santé.

Elles ne sont pas classées dans un ordre d'importance. Il convient plutôt de préciser que le «débit» de chacune d'elles varie selon les jours.

L'École est, parfois, accusée d'accabler les élèves, de les mener à un surmenage inadmissible. Mais, au fond, les harasse-t-elle autant qu'on le dit?

Une méthode d'investigation moderne

Appelé à se préoccuper de cette question, le département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel a nommé, en juin 1974, une commission d'étude pour apprécier précisément la charge hebdomadaire des élèves en scolarité obligatoire.

Cette commission avait pour mission de «déterminer si, dans les écoles publiques neuchâteloises, les élèves supportent une charge scolaire excédant leur capacité de résistance psychique et physique».

Pour répondre avec le plus d'adéquation possible à son mandat, elle a jugé opportun de mener son investigation au moyen d'un sondage d'opinion qui a été conduit scientifiquement. Ses grands axes ont été les suivants:

But: Apprécier la charge des élèves afin de déterminer comment elle est supportée.

Caractère: Le sondage a été considéré comme une « prise de température » permettant de se faire une opinion sur la charge scolaire formée de nombreux éléments subjectifs. Il était anonyme.

Champ: Le sondage a visé le dix pour cent des parents des élèves en scolarité obligatoire et aussi approximativement le dix pour cent des élèves de l'enseignement secondaire inférieur (quatre sections), c'est-à-dire le dixième des enfants âgés de onze à quinze ans.

Echantillon: Il a été pris au hasard, en respectant le fait que tous les degrés et toutes les régions du canton soient représentés.

Traitement des informations: Par ordinateur.

Date: La « passation » du sondage s'est déroulée à mi-mars 1975. Il a été mené dans de bonnes conditions et n'a pas suscité de remarques particulières.

Résultats du sondage d'opinion¹

L'avis des parents des élèves de l'enseignement primaire

	Heures de classe, par semaine, de l'enfant	Quantité quotidienne de devoirs
Très insuffisant	—	1%
Insuffisant	3%	7%
<i>Normal</i>	95%	84%
Elevé	1%	6%
Trop élevé	—	1%

Degré de fatigue scolaire ressenti par l'enfant

Insignifiant	8%
Peu important	20%
<i>Normal</i>	67%
Trop important	4%
Insupportable	1%

¹ Les résultats sont arrondis au % près; de ce fait le total des taux n'est pas toujours égal à 100%.

L'avis des parents des élèves de l'enseignement secondaire inférieur

	Heures de classe, par semaine, de l'élève	Quantité quotidienne de devoirs ²
Très insuffisant	—	1%
Insuffisant	4%	14%
<i>Normal</i>	90%	72%
Elevé	5%	7%
Trop élevé	—	1%

Degré de fatigue scolaire ressenti par l'élève

Insignifiant	6%
Peu important	14%
<i>Normal</i>	72%
Trop important	7%
Insupportable	1%

L'avis des élèves de l'enseignement secondaire inférieur, sections classique, scientifique, moderne et préprofessionnelle

	Heures de classe par semaine	Quantité quotidienne de devoirs ³
Très insuffisant	—	1%
Insuffisant	1%	5%
<i>Normal</i>	82%	70%
Elevé	15%	18%
Trop élevé	2%	2%

Degré de fatigue scolaire ressenti

Insignifiant	2%
Peu important	8%
<i>Normal</i>	74%
Trop important	14%
Insupportable	2%

Le sondage a démontré, en substance, que, quelle que soit la distribution envisagée (horaires, devoirs ou fatigue), les deux tiers au moins s'inscrivent toujours dans le critère de normalité.

Outre les renseignements qui ont pu être tirés du résultat global, il a paru utile de savoir si une étude plus poussée ne permettait pas de déceler des différences significatives.

² Le sondage a été passé dans une ou deux classes sans devoirs, un certain nombre de réponses n'ont pas été données, d'où un 5% de réponses non exprimées.

³ Même remarque que ci-dessus en ce qui concerne les classes sans devoirs.

Dans ce contexte, les résultats ont été aussi examinés à la lumière des quatre critères suivants :

- milieu socio-économique du représentant légal (parents en principe) ;
- sexe ;
- degré ;
- scolarité (échecs).

Ils correspondent, en général, au résultat global.

Considérations finales

Les résultats du sondage d'opinion ont surpris les membres de la commission appelée à étudier les problèmes liés à la charge des élèves qui était formée de cadres d'écoles, de représentants d'écoles de parents et d'associations professionnelles du corps enseignant.

En conséquence, les travaux menés dans le canton de Neuchâtel, en 1975, dans le domaine de l'influence de l'École sur la fatigue de l'enfant, montrent qu'elle demeure toujours à la mesure des élèves qu'elle accueille.

Ils signifient aussi qu'elle reste perfectible...

CLAUDE ZWEIACKER

*Adjoint au chef du Service de l'enseignement
secondaire du canton de Neuchâtel*

Claude Zweiacker est né en 1939. Il fut instituteur à Saint-Blaise de 1960 à 1972 et président de la Société pédagogique neuchâteloise de 1968 à 1972. Il est depuis 1972 adjoint au chef du Service de l'enseignement secondaire du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

Troisième partie

COMPTES RENDUS ET PRISES DE POSITION

I. Hier: CIRCE I

On a rappelé à de nombreuses reprises et fort opportunément par le mouvement de la coordination sociale en Suisse romande que l'adoption d'une prise de conscience des associations professionnelles vers 1980.

Ce thème a été l'objet même du Congrès de la Société romande que commande qui les 23 et 24 juin 1982 discute et approuve les thèses d'un rapport intitulé "Vers une Ecole romande". On peut avoir intérêt à lire certains passages de l'éditorial du président de la SFR, M. André Perlet, qui écrit:

« Le problème se situe sur le plan délicat de l'équilibre entre l'État et l'école même. L'opinion publique, les autorités et l'école se partagent les responsabilités des décisions à prendre, des meilleures solutions à trouver. Le rôle de l'école pour cette tâche sera d'introduire le débat et de s'y être sérieusement préparée. Et d'arriver à avoir dissipé toute équivoque en précisant que l'association n'est pas entre la centralisation et l'autonomie cantonale, mais qu'elle doit se porter sur la coopération librement consentie avec l'État et le pouvoir des intérêts des usagers concernés, qu'ils soient parents ou élèves. Il n'est d'ailleurs pas inutile de rappeler que la volonté d'association a été une des motivations fondamentales [SFR, 20^e congrès, Genève, 1982, pp. 2 et 4]. »

La question nous paraît posée avec pertinence. Elle appelle une réflexion approfondie sur le rôle de l'école et sur les conditions de son fonctionnement. Elle invite à une réflexion historique et à une prise de position claire et responsable.

En ce sens, les thèses du rapport de la SFR sont un excellent point de départ pour une réflexion collective et constructive.

